



CANADA

# COMMUNIQUÉ

No. 48

FOR IMMEDIATE RELEASE  
JULY 2, 1970

## COMMUNIQUE OF THE FRANCO-CANADIAN JOINT COMMISSION

---

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

On July 2, the Franco-Canadian Joint Commission completed the work of its fourth session in the national capital. The Commission meets alternately in Paris and Ottawa to study progress made in artistic, cultural, university, scientific and technical exchanges between the two countries.

The French delegation was led by Mr. Paul Fouchet, Minister Plenipotentiary and Director-General of Cultural, Scientific and Technical Relations of the French Foreign Ministry. Mr. André Bissonnette, Assistant Under-Secretary of State at the Department of External Affairs, chaired the Canadian delegation.

Various measures were arranged in connection with the current development of bilingualism in Canada, particularly increased assistance from France in the matter of language training.

In the traditional area of artistic exchanges (plastic arts, theatre and music) the two parties put forward a variety of suggestions, among which were a projected Canadian tour of the Jean-Louis Barrault - Madeleine Renaud Troupe, a showing in France of the exhibition Borduas and the automatists and a tour by the Théâtre du Nouveau Monde.

Flexible procedures have been designed for exchanges of individuals, especially those involving young people, and these should permit fulfilment of the increasing variety of demands in this field. The scholarship program was considered satisfactory and will be maintained.

Finally, the Joint Commission noted with satisfaction the development of scientific exchanges and has indicated that, wherever this seems appropriate, efforts will be made to direct them towards genuine cooperation in fields of common interest.

The talks have led to concrete results and took place in a most friendly atmosphere.



CANADA

# COMMUNIQUE

no 48

POUR DIFFUSION IMMEDIATE  
LE 2 JUILLET 1970

Le présent communiqué a été diffusé, à 10 h 30, le 2 juillet 1970, au siège de la Commission mixte franco-canadienne, à Ottawa, Ontario, et dans les bureaux du Bureau des Affaires étrangères et du Commerce international.

Le présent communiqué a été diffusé par le Secrétaire du Comité permanent mixte, Adjoint au Secrétaire général des Nations unies, à l'occasion des célébrations du 150e anniversaire du Canada.

Il reconnaît l'importance d'un droit au travail et à la sécurité sociale qui contribuent à l'égalisation.

Dans le cadre du quatrième rapport du Comité permanent mixte sur les politiques en matière de travail de la Francophonie, les auteurs ont souligné la nécessité de profondes réformes régionales.

Les autorités traditionnelles des régions francophones, théâtre, musées, les deux dernières étant particulièrement indépendantes et variées,

## COMMUNIQUE DE LA COMMISSION MIXTE FRANCO-CANADIENNE

Le présent communiqué a été diffusé, à 10 h 30, le 2 juillet 1970, au siège de la Commission mixte franco-canadienne, à Ottawa, Ontario, et dans les bureaux du Bureau des Affaires étrangères et du Commerce international.

Le présent communiqué a été diffusé par le Secrétaire du Comité permanent mixte, Adjoint au Secrétaire général des Nations unies, à l'occasion des célébrations du 150e anniversaire du Canada.

Il reconnaît l'importance d'un droit au travail et à la sécurité sociale qui contribuent à l'égalisation.

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

La Commission mixte franco-canadienne, qui se réunit alternativement à Paris et à Ottawa afin d'examiner l'évolution des échanges entre les deux pays dans les domaines artistique, culturel, universitaire, scientifique et technique, a terminé le 2 juillet, dans la capitale fédérale, les travaux de sa quatrième session.

La délégation française était conduite par M. Paul Fouchet, Ministre plénipotentiaire, Adjoint au Directeur général des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques du Ministère des Affaires étrangères. M. André Bissonnette, Sous-secrétaire d'Etat adjoint au Ministère des Affaires extérieures, présidait la délégation canadienne.

Dans le cadre du développement actuel du bilinguisme au Canada, diverses mesures ont été prévues, notamment un concours accru de la France en matière de formation et de perfectionnement linguistique.

Dans le domaine traditionnel des échanges artistiques (arts plastiques, théâtre, musique), les deux parties ont formulé des suggestions nombreuses et variées, parmi lesquelles un projet de tournée au Canada de la troupe "Jean-Louis Barrault - Madeleine Renaud" et d'exposition en France "Borduas et les automatistes", et la tournée du Théâtre du Nouveau Monde.

En ce qui concerne les échanges de personnes, et notamment de jeunes, des formules souples ont été prévues, qui devraient permettre de satisfaire à des besoins dont la diversité et le nombre vont croissant. Des contingents de boursiers qui ont donné satisfaction sont maintenus.

Enfin, la Commission mixte a constaté avec satisfaction le développement des échanges scientifiques et a marqué sa volonté de les orienter, chaque fois que cela s'avérera utile, vers une véritable coopération dans des domaines d'intérêt commun.

Les entretiens qui ont permis d'aboutir à des résultats concrets se sont déroulés dans une atmosphère très amicale.